



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 22 AOÛT 2018

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 22 août 2018 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Eric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville.

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2018-08-140

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 22 août 2018 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-141

OBJET : Période de questions

Monsieur Normand Beaudet, citoyen de Blainville et de l'Action Environnement des Basses-Laurentides dépose, aux membres du conseil de la MRC, le document s'intitulant "Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique".

Les membres du conseil ont suivi les explications du citoyen et prendront acte et connaissance du document.

2018-08-142

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Guy Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié par le report du point 7.9, à une date ultérieure, conformément à l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) :

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2018
5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
 - 5.1 **RÉSOLUTION** – Demande d'émission de certificat de conformité
 - i. Ville de Boisbriand : #RV-1441-065
6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC
7. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
 - 7.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 22 août 2018
 - 7.2. **Dépôt** – Rapport d'activités du DG – mois de juillet 2018
 - 7.3. **Dépôt** – États financiers trimestriels au 30 juin 2018
 - 7.4. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 12 juillet 2018 au 22 août 2018
 - 7.5. **Résolution** – Adoption des priorités d'intervention 2018-2019
 - 7.6. **Résolution** – Ressources humaines – Stagiaire – Prolongement de contrat
 - 7.7. **Résolution** – Société d'habitation du Québec – Entente avec la MRC – Modification à l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et d'accessibilité afin d'introduire le programme « Petits établissements accessibles »
 - 7.8. **Résolution** – Société d'habitation du Québec – Programme RénoRégion – Établir la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible
 - 7.9. **Résolution** – Renouvellement entente Co-Voiturage
 - 7.10. **Résolution** – PDG Stratégique – Conseiller aux communications
 - 7.11. **Résolution** – Origine Senc inc. – contrat de service – prolongation – Dossier Cauca
8. SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE
9. DOSSIERS LOCAUX, RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS
 - 9.1. **Résolution** – Projet FARR – Entretien de la Route verte – MRC de Thérèse-De Blainville et Ville de Mirabel
10. GOUVERNANCE - MRC
11. DEMANDE D'APPUI
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-143

OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2018

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 11 juillet 2018 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-144

OBJET : Avis de conformité
Amendement à la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Boisbriand

ATTENDU QUE la municipalité de Boisbriand a présenté une demande d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit le règlement : Boisbriand : #RV-1441-065 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par le présent règlement sont les suivants :

Boisbriand

#RV-1441-065

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #RV-1441 afin de :

- **Modifier** certaines dispositions concernant les équipements et accessoires permis dans la cour avant pour les lots d'angle;
- **Modifier** le nombre d'une superficie de plancher pour le nombre minimal de cases de stationnement;
- **Ajouter** à la grille des usages et normes autorisés de la zone R-2 414 des spécifications pour les maisons unifamiliales jumelées.

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Boisbriand soit le règlement : Boisbriand : #RV1441-065 soit et est réputé conforme aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-145

OBJET : Dépôt de la liste de la correspondance au 22 août 2018

La liste de la correspondance «MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 22 août » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2018-08-146

OBJET : Dépôt du rapport d'activités du directeur général – Mois de juillet 2018

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, son rapport d'activités pour le mois de juillet 2018.

2018-08-147

OBJET : Dépôt des états financiers trimestriels au 30 juin 2018

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil le Rapport financier trimestriel du 1^{er} avril au 30 juin 2018.

2018-08-148

Adoption des comptes payés et à payer du 12 juillet au 22 août 2018

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 12 juillet au 22 août 2018 inclusivement, répartis comme suit : 116 044,89 \$ payés 67 105,05 \$ à payer pour un grand total de 183 149,94 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-149

OBJET: Adoption des priorités d'intervention 2018-2019

ATTENDU l'Accord de partenariat conclut par la MRC de Thérèse-De Blainville et le MAMOT pour la période 2016-2019 concernant le Fonds de développement du territoire (FDT);

ATTENDU QUE la MRC doit adopter et déposer sur son site WEB ses priorités d'intervention 2018-2019 afin qu'elle reçoive les versements subséquents de son FDT-2018-2019;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC entérine les priorités d'intervention 2018-2019;

OBJETS PI-2018/2019	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville	Dossiers métropolitains et régionaux (<i>Monitoring, Coordonnateur aux dossiers métropolitains, Coordonnateur aux dossiers régionaux et métropolitains, Schéma de couverture de risques, Études cours d'eau, Échantillonnage qualité des eaux en surface, Trame verte et bleue</i>)
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	Dossiers sociaux et culturels (<i>Journées de la culture, Été en spectacle, soutien aux projets culturels</i>)
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (PSE)	Dossiers entreprises et PME <i>Soutien au développement économique et entrepreneurial, Soutien à l'économie sociale et organismes communautaires, développement de partenariats avec les acteurs du milieu, etc.)</i>
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS)	Dossiers projets structurants (<i>récréotourisme, Autoroute 19, Voies réservées Autoroute 15; Trame verte et bleue, Parc régional des Mille-Îles, Éducation et sport, etc.</i>)
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	Dossiers agricole et agroalimentaire (<i>Mise en œuvre du PDZA</i>)

QUE le conseil autorise le directeur général à les déposer sur le site WEB de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

2018-08-150

OBJET : Ressources humaines – Stagiaire – Prolongement de contrat

ATTENDU QUE dans une action partenariale, la MRC de Thérèse-De Blainville et la Ville de Bois-des-Filion ont retenu respectivement, 3 jours – 2 jours par semaine, les services de madame Mélissa Caron à titre de stagiaire en urbanisme;

ATTENDU QUE la période de stage tire à sa fin au 17 août 2018 et que la Ville de Bois-des-Filion ne renouvellera pas de contrat avec la stagiaire;

ATTENDU QUE la MRC a encore besoin des services de madame Mélissa Caron pour une période supplémentaire de 3 mois afin qu'elle complète le travail amorcé sur la question Monitoring métropolitain;

ATTENDU QUE madame Mélissa Caron accepte les conditions proposées par la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général d'embaucher madame Mélissa Caron à titre de stagiaire en urbanisme pour la période du 3 septembre au 30 novembre 2018, et ce, selon les conditions qui ont été présentées aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-151

OBJET : Société d'habitation du Québec – Entente avec la MRC – Modification à l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et d'accessibilité afin d'introduire le programme « Petits établissements accessibles »

ATTENDU principalement les nouvelles modalités relatives à la rémunération des partenaires et un assouplissement à la délégation de responsabilité pour la saisie des données dans l'application informatique des programmes d'amélioration de l'habitat (PAH);

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE monsieur Kamal El-Batal, Directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville, la modification à l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et d'accessibilité afin d'introduire le Programme Petits établissements accessibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-152

OBJET : Société d'habitation du Québec – Programme RénoRégion – Établir la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible

ATTENDU le Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ);



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures que présente leur résidence;

ATTENDU QUE la SHQ, depuis le 1^{er} avril 2018, prévoit que la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible (excluant le terrain) qu'une municipalité peut fixer sur son territoire est de 115 000 \$;

ATTENDU la résolution 2015-12-219 entérinée lorsque ladite valeur était fixée à 100 000 \$;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC fixe la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible (excluant le terrain) au Programme RénoRégion à 115 000 \$, et ce, pour tout son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-153

OBJET : Renouvellement entente Co-Voiturage

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2018-08-154

OBJET : PDG Stratégique – Conseiller aux communications

ATTENDU les besoins croissants de la MRC de Thérèse-De Blainville en matière de gestion des communications pour l'ensemble de ses départements et notamment, la direction de développement économique;

ATTENDU l'offre de services de la firme PDG Stratégique;

ATTENDU les explications fournies par le directeur général sur les besoins de la MRC que sur la firme PDG Stratégique;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Éric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de conclure une entente de service avec la firme PDG-Stratégique selon le principe d'une banque d'heures n'excédant pas 12 000 \$ (taxes en sus);

QUE le financement de cette entente se fasse à même le FDT 2018-2019 et 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-155

OBJET : Origine Senc inc. – contrat de service – prolongation – Dossier
Cauca

ATTENDU l'entente de services conclut entre la MRC de Thérèse-De Blainville et la CAUCA en matière de répartition des appels incendies dans le cadre du Schéma de couverture de risques;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE l'exercice de l'audit des installations de la domotique ayant été réalisé par la firme ORIGINE SENC (Résolution 2018-03-59) et que le processus de mise à conformité et à niveau de ces installations n'est toujours pas complété;

ATTENDU QUE selon la nouvelle offre de services de la firme ORIGINE SENC relative à la complétion de la mise à niveau et à conformité des installations domotiques et accompagner la MRC dans ce dossier requérait une cinquantaine (50) d'heures supplémentaires à 100 \$/heure plus taxes;

ATTENDU QUE le montant de 5 000\$ plus taxes n'a pas été envisagé dans les prévisions budgétaires de 2018;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général d'octroyer un nouveau mandat à la firme ORIGINE SENC pour le montant de 5 000 \$ plus taxes tel que présenté dans l'offre de service afin de compléter la mise à niveau et à conformité des installations domotiques et accompagner la MRC dans ce dossier;

QUE le montant de 5 000 \$ sera défrayé du FDT 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-156

OBJET : Projet FARR – Entretien de la Route verte – MRC de Thérèse-De Blainville et Ville de Mirabel

ATTENDU le FARR 2018-2019 et ses conditions;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville désire adresser une demande de subvention de 100 000 \$ pour l'entretien général de tronçons de la Route verte traversant son territoire et celui de Mirabel;

ATTENDU QUE c'est la MRC de Thérèse-De Blainville qui a été désignée pour déposer le projet, coordonner sa réalisation et assumer la reddition de comptes auprès du MAMOT;

ATTENDU QUE ledit projet s'inscrit dans l'une des cinq priorités de la région des Laurentides et concerne plus d'une MRC;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville contribuera à la hauteur de 20% du montant total alloué dans le cadre du FARR 2018-2019 pour ledit projet;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise son directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, à déposer une demande financière au MAMOT dans le cadre du FARR 2018-2019 pour l'entretien de la Route verte traversant les territoires de Mirabel et de Thérèse-De Blainville;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

QUE conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise son directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, à signer pour et en nom de la MRC les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-157

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

DE lever la présente réunion à 15h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Richard Perreault, Préfet

■ Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

22 août 2018

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné ■ Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2018-08-140 à 2018-08-157 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 22 août 2018.

Émis le 22 août 2018 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil lors de la prochaine séance.

■ Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier